

Vivre ensemble à **Steinsoultz**



ZAMMA LAWA IN SHTAISULZ
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

DÉCEMBRE 2023

Chères Steinsoultzaises, Chers Steinsoultzais,

L'année 2023 touche doucement à sa fin. Celle-ci a été particulièrement éprouvante au niveau de la gestion de la commune : à nos difficultés financières déjà connues, s'est ajoutée la flambée des prix des matières premières. Nous avons dû être encore plus vigilants dans nos actions, et avons systématiquement pesé le coût de chacune d'elles, afin de gérer au mieux notre budget.

Aujourd'hui je peux affirmer que les pressentiments et les doutes que j'avais dès le début du mandat se sont avérés, à mon grand regret, justifiés.

Nous avons longuement et fastidieusement cherché l'origine des difficultés auxquelles nous sommes confrontés au quotidien, et petit à petit, nous avons mis à jour d'innombrables négligences.

Durant des mois, seul dans mes investigations, j'ai cherché et essayé de comprendre d'où provenaient toutes ces incohérences et les problèmes qui en découlent. Allant de découvertes en découvertes, j'ai pu enfin m'expliquer les causes de cette situation inconfortable dans laquelle se trouve notre commune.

Après avoir mis mes adjoints dans la confiance, nous avons convoqué en décembre 2022 l'ensemble du conseil municipal pour l'informer de cette situation et des découvertes que nous avons faites.

Tout cela pouvait paraître ubuesque et compliqué pour ceux qui pensaient que nous faisons fausse route, mais l'accumulation de preuves concrètes et irréfutables a fait pencher très rapidement les avis du côté de l'évidence.

Nous travaillons activement, depuis mars, à remettre de l'ordre, rétablir un classement et effectuer les rangements nécessaires dans notre mairie comme le faisaient à l'époque les époux Jelsch sous la directive de Christophe et ce, avec l'aide de nos deux secrétaires itinérantes. Il est très important de souligner que ces erreurs n'ont pas été commises par les élus du mandat précédent.

Mais il est très difficile de rattraper cinq années en si peu de temps tout en assurant nos services quotidiens... très difficile de récupérer les subventions non réclamées et échues... très difficile de se retrouver seul, des soirées entières, face à une telle charge de travail.

Mais il est encore plus difficile de devoir garder le silence et d'écouter sans sourciller, lorsque notre conseil, et surtout moi personnellement, sommes mis en cause.

A ce jour, nous travaillons avec ardeur pour récupérer les subventions de 2018 afin de pouvoir retrouver une trésorerie saine (les montants non réclamés à ce moment-là, dépassaient les 50.000 euros). Lorsque cet équilibre sera retrouvé, nous nous concentrerons sur d'autres points qui nous paraissent, pour beaucoup, encore flous. Nous vous tiendrons bien entendu informés.

Toutefois, grâce à cette malheureuse expérience, j'ai pu enrichir et surtout approfondir mes connaissances sur le fonctionnement d'une collectivité telle que la nôtre, et cela me permet aujourd'hui d'estimer et de souligner encore davantage le travail méticuleux effectué par Mme et Mr Jelsch durant le mandat précédent.

Pour terminer sur ce sujet, si certains d'entre vous souhaitent des explications ou des précisions concernant mes propos, je vous invite à venir me rencontrer ou à vous adresser aux membres de notre conseil municipal.

2023 marque hélas aussi la fermeture de notre deuxième classe en élémentaire et nous le déplorons tous. Cette décision a été prise par l'académie et ce malgré tous nos efforts.

Concernant le nouveau lotissement de la rue du Moulin, nous avons bien avancé, mais il est nécessaire que 50% des terrains soient vendus pour commencer les travaux.

Le projet de la Maison d'Assistants Maternelles rencontre également des difficultés au niveau de l'avancement des dossiers. Elle verra le jour fin 2024, le calendrier n'est pas encore précisément défini, mais la subvention est déjà actée. Que de temps perdu encore...

Nous l'avions prévu depuis longtemps, mais notre véhicule communal a enfin pu être changé, le lave-vaisselle de la salle communale ainsi que le piano de cuisson ont été remplacés également. Du côté de la venelle de l'église, les travaux de mise à niveau ont été réalisés. Malheureusement, l'aménagement de la rue des Foins qui a été prévu en parallèle du changement de la conduite d'eau potable rue de Jettingen, n'a pas pu être effectué faute de temps de l'entreprise sur place. Si toutefois les travaux ne sont pas réalisés au printemps, nous devons dénoncer le chantier et changer d'interlocuteur.

Enfin, nous procéderons au recrutement d'une secrétaire de mairie dès janvier. Elle sera formée par ses consœurs de la Communauté de Communes pour être pleinement opérationnelle et autonome en juin.

Noël sonne maintenant à nos portes, préparons-nous à passer ce temps avec nos familles et nos proches. Laissons-nous bercer par des moments de paix et de sérénité en ces jours de fête, et espérons que de par le monde cessent toutes ces guerres inutiles.

Je vous souhaite un merveilleux Noël et vous adresse d'ores et déjà tous mes meilleurs vœux pour le passage vers cette nouvelle année 2024



Votre Maire
Stéphane Stallini





Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Hélène Losecker, que vous connaissez comme ATSEM auprès de nos enfants à l'école maternelle de Steinsoultz, se rendra dans nos foyers à partir du 18 janvier et jusque début février 2024 en tant qu'agent recenseur.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2023

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents 13 - Procuration : 0

ADMINISTRATION GENERALE

Subvention annuelle à l'association « Santé Bucco-dentaire »

Mme Sabrina SCHREIBER informe le Conseil de la demande de l'Association *Santé Bucco-dentaire* pour une participation à l'achat de gobelets pour les enfants de l'école primaire. Le prix du gobelet s'élève à 2,85 € TTC. Le nombre d'élèves est de 20 enfants. Après avoir entendu l'exposé de Mme Sabrina SCHREIBER, le conseil municipal accepte l'achat des gobelets pour un montant total de 57,00 € TTC.

Lancement de la campagne de recensement 2024

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la campagne de recensement 2024 se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

M. le Maire désigne Mme LAUSECKER Hélène, ATSEM, comme coordonnateur du recensement 2024. Mme BRAND Fanny, ATSEM, remplacera Mme LAUSECKER Hélène à l'école maternelle pendant cette période.

Secrétaire de Mairie

M. le Maire explique que Mme SIMON Sabine, en arrêt maladie depuis le 17 mars 2023, demande sa mutation pour Saint-Louis Agglomération à compter du 1^{er} septembre 2023. Mme SIMON Sabine est en demi-traitement depuis le 20 juin 2023.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la situation dans laquelle la Commune se trouve suite aux nombreuses

découvertes administratives, financières et comptables faites depuis quelques mois.

Une évaluation concernant la gestion administrative est en cours afin de déterminer et d'évaluer le préjudice subi par la Commune.

Ecole élémentaire / ABCM

M. le Maire et Mme SCHREIBER Sabrina évoquent le risque de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, le nombre de 50 élèves n'étant pas atteint. Au vu des effectifs, la fermeture semble d'ores et déjà actée.

ABCM (Association pour le Bilinguisme en Classe Maternelle et Elémentaire) a formulé une demande pour pouvoir occuper un local au cas où une salle de classe serait disponible à la rentrée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, Le Conseil Municipal rejette la demande par faute de vision dans un futur proche sur l'évolution du nombre d'élèves au sein de l'école.

DETR 2023 : une notification a été revue pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 1 627,80 € pour les travaux de mise en sécurité de la partie latérale du cimetière.

Monsieur le Maire en profite pour remercier les nombreux bénévoles qui ont œuvrés pour la bonne réalisation du chantier.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

DATE	TY PE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
03/03/2023	CU	NOTAIRE PRAT		Section 3 n°121
09/03/2023	CU	NOTAIRE SEILER		Section 8 n°290
30/03/2023	Cu	SCP KOENIG et BAUMLIN		Section 1 n°239
06/04/2023	Cu	SIFFERT-KLUSKA Helene et WALTMANN Theodore		Section 8 n°309 Section 8 n°309
13/04/2023	Cu	SCP KOENIG et BAUMLIN		Section n°169
27/04/2023	Cu	SCP KOENIG et BAUMLIN		Section 1 n°239
05/06/2023	Cu	SCHMIDT Anne		Section 2 n°457
09/06/2023	Cu	SCHMIDT Anne		Section 1 n°66, n°61, n°60, n°59
02/03/2023	DP	MANGOLD Marc	Installation de panneaux photovoltaïques	Section 1 n°146
31/03/2023	DP	NUSSBAUMER Eliane	Installation de panneaux photovoltaïques	Section 2 n°125
13/04/2023	DP	FELLER Bernard	Ravalement de façade et entretien de colombages	Section 2 n°109
24/05/2023	DP	KAUFFMANN Michael	Piscine et abri de jardin	Section 8 n°289
30/05/2023	DP	SEILER Luc	Division en vue de construire	Section 8 n°290
08/06/2023	DP	BADER Jose	Pergola en aluminium - Toiture 1 pan	Section 4 n°288

08/06/2023	DP	IFRID Philippe	Creation d'une terrasse	Section n 8 n°297
20/04/2023	PC	OKEN	Construction de 2 maisons	Section 8 n°374, n°375, n°373,

Permis d'aménager lotissement rue du Moulin

M. le Maire informe que le permis d'aménager a été accepté. Une réunion aura lieu avec les différentes parties. Une concertation avec la Communauté de Communes Sundgau est prévue afin de prévoir la jonction de la rue des Perdrix aux différents réseaux.

Travaux eau potable rue de Jettingen et fontaines

Le Service Eau de la Communauté de Communes Sundgau a démarré les travaux de remplacement des conduites d'eau potable. Certaines antennes ont été supprimées et remplacées par des accès directs chez les particuliers. De même, un poteau d'incendie a été remplacé, l'ancien n'étant plus aux normes. L'ancienne alimentation des fontaines a été changée en parallèle, et permet ainsi de réalimenter les fontaines qui étaient à sec depuis quelques années.

Presbytère

La Société ALROK est venue visiter notre ancien presbytère afin d'évaluer le bien. L'offre reçue est en dessous de nos attentes (50 000 euros). Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite aux propositions de cette agence.

Fauche tardive

Le fauchage de l'herbe de certains endroits se fera tardivement et moins régulièrement afin de permettre à la flore de se développer et de laisser ces surfaces au profit des pollinisateurs, insectes et oiseaux qui trouveront refuge et nourriture. L'intérêt est non seulement écologique et économique mais a pour effet la diminution des polluants générés par les tontes et un gain de temps précieux pour notre agent communal qui pourra être dédié à d'autres travaux.

TECHNIQUE

MAM

Le dossier d'appel d'offre est en cours de réalisation par Mme DANIEL Gabrielle, secrétaire de mairie itinérante, et nous espérons pouvoir déposer l'ensemble du dossier d'ici fin août pour obtenir les différents devis des entreprises dès fin septembre.

Etat de détérioration de l'église

Il a été constaté depuis plusieurs années d'inquiétantes fissures qui semblent s'aggraver avec le temps. De même des parements extérieurs du clocher se décrochent ou fissurent. Le Maire a contacté Mme DREXLER Sabine, Sénatrice et Conseillère d'Alsace œuvrant dans la Commission du

Patrimoine à la CEA, qui lui a conseillé de prendre contact avec les différentes personnes compétentes suivantes :

- M. JOUFFRE de la CEA,
- Mme BISI de l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut- Rhin)
- Mme PEZZOLI de la CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme de l'Environnement)

Suite à leur visite, il a été conseillé de faire appel aux compétences d'un architecte présentant des références sur des travaux de nature similaire et ou de même complexité. Une expérience confirmée sur le confortement structurel de bâtis anciens exploitables.

M. le Maire remercie la présidence de Mme MULLER Marie-France ainsi que M. MISSLIN Maurice et M. BAUMLIN Jean-Marie pour leur présence et leur aide lors de ces différentes visites et rencontres.

Une demande a été faite aux différents architectes afin d'obtenir des rencontres sur place et une estimation des travaux à envisager.

ANIMATIONS

Steinsoultzoise 2023

Suite à la réunion avec les associations du village, il a été décidé de mettre la Steinsoultzoise entre parenthèses pour cette année. Les associations seront à nouveau consultées ultérieurement pour réfléchir à la suite à donner à cette manifestation.

INTERCOMMUNALITE

Chasse

Monsieur le Maire informe que le bail de chasse se termine le 1^{er} février 2024. La demande sera faite aux différents propriétaires d'abandonner le produit de la chasse au profit de la Commune qui se chargera du paiement de la cotisation à la Caisse d'Assurance Accident Agricole.

Demande de la pose d'une banderole pour les communiants de la communauté de paroisse

M. le Maire informe les conseillers que les communiants de la Communauté de Paroisses ont fait une demande de pose de banderole. Le Conseil Municipal a accepté cette demande.

POINTS DIVERS

Journal du Village

Le Journal du Village paraîtra courant juillet 2023

Brigade Verte

Monsieur le Maire donne une lecture rapide des interventions de la Brigade Verte sur le ban communal. Rien de particulier n'est à signaler sur la commune.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 10 - Procurations : 2

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe que Madame Sabine Simon, secrétaire de mairie, a demandé sa mutation au 1er septembre pour intégrer la Communauté de Communes Saint-Louis Agglomération.

Après discussion, le Conseil municipal décide de reporter de l'ordre du jour le point sur l'embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie.

Compte tenu des problèmes financiers, il est établi que la différence entre le salaire de l'ancienne secrétaire et les deux secrétaires de mairie itinérantes permet de financer en partie certains achats indispensables et non prévus au budget (piano cuisine de la salle communale et véhicule technique).

Ecole élémentaire

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la réunion prévue avec Monsieur Tacchi, le Directeur d'école, a été reportée par celui-ci la veille du rendez-vous sans explication. Il aurait été important de pouvoir échanger avec le directeur au vu des changements annoncés depuis fin juin. A ce jour, aucune nouvelle date n'a été proposée par l'école.

A la rentrée, il n'y aura plus qu'une seule classe en élémentaire regroupant les niveaux allant du CE1 au CM2. Les CP, quant à eux, resteront à la maternelle.

De nouvelles dérogations sont arrivées en mairie, avec pour effet de nouveaux départs.

Budget

Le Maire explique les modifications budgétaires nécessaires : Le passage du logiciel Horizon On line a été avancé d'une année afin de s'habituer plus rapidement à la nouvelle nomenclature M57, pour un montant de 4 600 €.

Un trop perçu de la CAF a dû être remboursé pour un montant de 100 €.

Des frais de notaire (échange de terrain M. Meyer/Commune) non réglés depuis 2020 malgré les nombreuses relances, ont été découverts en 2023, ils doivent être régularisés à ce jour.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
C/2051 - Logiciel	4 600 €	C/ 021 Virement	5 700€
C/2111 - Frais notaire échange terrain	1 100 €		
TOTAL	5 700 €	TOTAL	5 700€

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
C/ 615221 Bâtiments publics	-5 800€		
C/ 673 Titres antérieurs annulés	100 €		
C/ 023 Virement de section	5 700 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, Le conseil municipal adopte la décision modificative n°01

Divers

Assurances : Suite à une analyse comparative des différentes prestations fournies par notre assureur et celles de concurrents, Monsieur le Maire propose de passer chez AXA, pour les mêmes prestations à des prix plus compétitifs. Ce changement d'assureur engendre une différence de 2 000 Euros en faveur de la commune.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

DATE	TYPE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
15/06/2023	Cu	NOTAIRE STUDER		Section 2 n°69
28/06/2023	Cu	NOTAIRE PICHELIN		Section 3 n°121
25/07/2023	Cu	NOTAIRE SCHMITT		Section 1 n°59, n°60, n°61, n°64, n°68
02/08/2023	Cu	NOTAIRE VOGELSPERGER		Section 8 n°448, n°377, n°378
09/08/2023	DP	EDF ENR	Installation de panneaux photovoltaïques	Section 2 n°271
16/08/2023	DP	BRAND André	Abattage d'une haie de thuyas remplacée par un mur	Section 7 n°90
29/06/2023	PC	LITZLER Christophe	Extension d'un sous-sol et d'une terrasse couverte au rez-de chaussée	Section 2 n°284
09/08/2023	PC	SCHILLIG Christophe	Rénovation d'une maison individuelle, création d'une extension et d'une piscine	Section 8 n°278 Section 8 n°279
20/07/2023	AT	Commune de Steinsoultz		Section 1 n°294

Usages de l'eau

Le Maire informe qu'un arrêté de la Sous-Préfecture concernant la restriction d'eau a été reçu en mairie.

Considérant les prélèvements d'eau faits à la fontaine par les habitants pour réduire la consommation d'eau du réseau potable, les fontaines continueront malgré tout à être alimentées en eau, car il n'est techniquement pas possible de les couper.

Voisinage

Une nouvelle plainte de M. et Mme Kettela concernant la propriété de leur voisin a été déposée.

Une réponse de la mairie devra être donnée début octobre. Une rencontre avec les personnes concernées est prévue courant octobre.

Espace sans tabac

La Communauté de Communes du Sundgau a envoyé un courrier à la Commune pour délimiter des espaces sans tabac dans la commune.

Le Conseil Municipal décide d'accepter cette demande et de mettre en place deux panneaux pour des espaces sans tabac aux abords des écoles.

TECHNIQUE

Église Saint-Nicolas

Le Maire informe avoir reçu en mairie d'un architecte de Colmar la proposition d'un plan d'intervention en vue de stopper et résoudre la détérioration du bâtiment. La Commune attend encore d'autres propositions qui devraient lui parvenir courant octobre.

Les propositions seront examinées par le conseil de Fabrique lors de la prochaine réunion.

MAM

Le dossier de demande de subvention qui aurait dû être présenté par notre secrétaire début 2022, n'a malheureusement pas été déposé dans les délais et fait l'objet d'un nouveau dépôt de dossier en 2023. Lors de son dépôt, la CAF a signalé que les montants déclarés dépassaient maintenant le plafond des 100 000 € suite aux augmentations dues à la guerre en Ukraine. Il est donc obligatoire de se soumettre à un appel d'offres au-dessus de ce montant.

Ce qui hélas a pour effet, de retarder le dépôt du dossier mais aussi d'engendrer une révision à la hausse des coûts.

Défibrillateur

Le défibrillateur a été vérifié et est conforme aux exigences de bon fonctionnement.

Au vu du coût de la réparation du couvercle légèrement endommagé pour un montant de 708 € TTC, il est décidé de ne pas valider le devis, le couvercle assurant encore sa fonction.

La Commune étudie la possibilité de faire l'acquisition d'un nouveau défibrillateur qui sera, lui, mis en place au niveau de la Mairie afin de garantir une équité kilométrique ainsi centré dans le village.

Achat véhicule communal

Monsieur le Maire expose la nécessité d'acheter un nouveau véhicule communal. En effet, celui-ci présente de plus en plus de problèmes, rendant son utilisation par nos agents de plus en plus périlleuse et incertaine. Il est donc décidé d'acheter un véhicule d'occasion pour un montant de 6 500 € TTC. Il faut rajouter un flockage et une attache remorque. Un devis a été chiffré par RC Garage pour un montant de 6 850 € TTC pour le véhicule et l'attache remorque.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de RC Garage de 6 850,00 € TTC hors flockage.

ANIMATIONS

Salle communale

Dimanche 10 septembre : Marché aux puces rue de La Ritt

Du 12 au 16 septembre : Vente de brioches

Du 11 au 23 septembre : Quête de l'Association des Donneurs de Sang

Samedi 7 octobre : Soirée Spack Owa

Dimanche 12 Novembre : Commémoration du 11 Novembre

Divers

Quête Cancer 2023 : le montant collecté est de 4 058,00 €

Le Maire informe que le lave-vaisselle de la salle communale est défectueux. Il est décidé que si le montant des réparations est trop élevé, le remplacement de celui-ci sera envisagé.

INTERCOMMUNALITÉ

Chasse

Les propriétaires se sont prononcés sur le produit de la chasse. Il est décidé d'abandonner ce produit à la Commune.

Système d'assainissement collectif

Le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes du Sundgau a fait l'objet le 20 décembre 2022 d'un arrêté préfectoral la mettant en demeure de mettre en conformité son système d'assainissement.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme qui pourraient causer un risque sanitaire se verront probablement refusées.

DIVERS

Journal

Monsieur le Maire tenait à remercier Mesdames Delphine GLENDEK, Eliane NUSSBAUMER, Sabrina SCHREIBER ainsi que Monsieur Daniel BURTSCHY pour l'excellent travail réalisé. A noter que la couverture est réalisée par Melle Coralie NUSSBAUMER.

Association

Monsieur Jean-Louis BLIND demande une subvention de 500€ pour *les amis retraités*.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, Le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 500 euros pour *les amis retraités*.

Secrétaire de mairie

C'est à titre personnel et prélevé de son indemnité, que Monsieur le Maire a remercié Madame Gabrielle DANEL en lui offrant un panier garni pour mettre à l'honneur son excellent travail réalisé durant l'arrêt maladie qui a précédé la mutation de Mme Simon. Pour rappel : Mme DANEL a tout mis en œuvre pour obtenir la subvention de 25 000 € du syndicat d'électricité pour le passage de l'éclairage public aux Leds à 3 jours du délai, somme non réclamée par la

secrétaire en poste avant son arrêt maladie et surtout somme non négligeable pour notre commune déjà en difficultés financières.

Brigade verte

Monsieur le Maire informe le conseil des différentes interventions effectuées par la Brigade Verte sur le ban de Steinsoultz.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 11 - Procurations : 2

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Achat d'un lave-vaisselle (2023-14)

Le Maire informe le conseil municipal que la pompe de lavage du lave-vaisselle de la salle est en dysfonctionnement. Cela nécessite l'achat d'un nouvel appareil.

Le maire expose le devis de l'entreprise d'AUDEBERT pour un nouvel lave-vaisselle d'un montant de 4 600,00 € TTC, accepté par le conseil municipal.

Achat d'une autolaveuse

Le Maire explique que l'autolaveuse de la salle nécessite des réparations. Cependant ce matériel est obsolète et les pièces à remplacer sont très onéreuses. Un devis pour une nouvelle a été demandé à l'entreprise WALLISER. Le

montant de ce devis est de 3 830,78 € TTC. Au vu du devis, le maire informe qu'une autolaveuse d'occasion serait suffisante. Le prix de cette machine d'occasion est de 500 € TTC. A ce prix, il faudrait rajouter le remplacement des brosses Wetrok. Le Maire informe que cette acquisition sera faite par ses propres soins.

Divers

Il existe d'autres moyens de communication que Facebook ou le site de la commune pour distribuer les informations à la population. Une application est en cours par le biais de la Communauté de Communes du Sundgau, il s'agit d'ILLIWAP. Cette information sera à relayer dans le prochain bulletin communal.

Sa mise en route est prévue en décembre 2023.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Point sur les demandes d'occupation du sol

DATE	TYPE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
18/09/2023	CU	Maître COLLINET		Section 03 n°70
16/10/2023	CU	Maître LEPELLTIER		Section 03 n°31 (331/110)
21/09/2023	DP	Monsieur SCHMITT	Aménagement accès jardin - cour / entrée et mur en L	Section 01 n°200/125 & 247/125
02/10/2023	DP	EDF ENR	Pose de photovoltaïques	Section 02 n°444

Mise à disposition en échange de l'entretien des parcelles 310 et 311

Monsieur le Maire expose la demande de Madame VOGELSPERGER concernant la mise à disposition des parcelles 377, 378, 448 en échange de l'entretien des parcelles 310 & 311.

Après discussion avec le conseil municipal, il est décidé de ne pas autoriser les futurs acquéreurs à utiliser les parcelles 310 et 311. Cependant, ces parcelles étant communales, ils peuvent en jouir comme tous les autres villageois sans pour autant s'approprier cet espace communal.

Déplacement du réseau électrique Rue de Waldighoffen

Monsieur le Maire présente le devis de ENEDIS d'un montant de 10 447 € HT (12 536.40 € TTC) pour le déplacement du réseau électrique aérien de la Rue de Waldighoffen en réseau souterrain.

Le Conseil municipal décide de laisser ce devis en attente et à remettre à l'ordre du jour lors du budget 2024.

TECHNIQUE MAM

La construction de l'appel d'offre est terminée et sera mis prochainement en ligne. Une réunion avec Madame VELLA de la CAF est prévue début novembre 2023.

Véhicule communal d'occasion

L'ancien véhicule communal sera mis en vente au plus offrant en vu d'être revendu pour pièces détachées

Saleuse (2023-15)

Le maire informe le conseil municipal de la nécessité de l'achat d'une nouvelle saleuse

L'ancienne ne pouvant plus assumer ses fonctions. Les pièces détachées n'existant plus, le conseil municipal a opté pour le devis le moins onéreux.

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise FUCHS pour un montant total de 2 500,00 € TTC

ANIMATIONS

Salle communale : animations et calendrier de location de la salle

Dimanche 12 Novembre : Commémoration du 11 Novembre
Dimanche 18 Novembre : Assemblée Générale LAS
Dimanche 25 Novembre : Saint-Barbe des Pompiers de Waldighoffen
Dimanche 03 Décembre : Amis des Retraités de Muespach
Vendredi 08 Décembre : Saint-Nicolas des enfants
Dimanche 17 Décembre : Marché de Noël

Animation Steinsoultzoise

Jeudi 23 Novembre : Foire Sainte Catherine à Altkirch en partenariat avec le CFA

INTERCOMMUNALITÉ

Attribution du lot de chasse 2024 – 2033 (2023-16)

Vu la délibération du 04 septembre 2023

Vu la réunion de la 4C du 24 octobre 2023

Décide, à l'unanimité des membres présents

de retenir la proposition de la commission communale de dévolution et d'attribuer le droit de chasse sur le lot unique constitué sur le ban communal de Steinsoultz à l'Association de chasse Saint-Sébastien, représentée par son président M. Peter MOLL, et dont le siège se situe à Waldighoffen (Haut-Rhin) 21, rue de la République, pour un loyer annuel de 7 500 euros (sept mille cinq cent euros), hors taxes et charges annexes.

d'autoriser le Maire à signer avec M. Peter MOLL, dans les délais impartis du cahier des charges, le contrat de bail pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

de charger le Maire à notifier au propriétaire réservataire du droit de chasse sur leur fonds réservé— M. Richard Jean-Paul de Willer l'indemnité respectueuse calculée proportionnellement au prix de la location de la chasse sur le ban communal.

CCS – Rapport annuels : Eau – Assainissement – Collecte des déchets (2023-17)

Eau

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2022 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Assainissement

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2022 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Collecte des déchets

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2022 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

CCS – Rapport d'activité annuel 2022 (2023-18)

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2022 un rapport d'activité.

Il appartient à chaque Maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Territoire Energie Alsace : Modification du périmètre (2023-19)

Au regard du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-18 ;

de l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ; de la délibération du Conseil communautaire de la ComCom de Sélestat du 24 juillet 2023 demandant l'adhésion à TEA pour la compétence « électricité » ;

des délibérations des communes de :

- Boofzheim (67) par délibération du 28 novembre 2022
- Daubensand (67) par délibération du 15 novembre 2022
- Diebolsheim (67) par délibération du 28 novembre 2022
- Friesenheim (67) par délibération du 17 novembre 2022
- Herbsheim (67) par délibération du 6 février 2023
- Kogenheim (67) par délibération du 8 décembre 2022
- Rhinau (67) par délibération du 21 novembre 2022
- Rossfeld (67) par délibération du 21 novembre 2022
- Sermersheim (67) par délibération du 27 octobre 2022
- Witternheim (67) par délibération du 23 janvier 2023

demandant leur adhésion à TEA pour la compétence *électricité* ;

de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2023 donnant son accord à l'adhésion des communes listées ci-dessus et de la Communauté de Communes de Sélestat dès lors que les communes membres de cette dernière en auront approuvé le principe dans les conditions de majorité requises ; Considérant qu'il est de l'intérêt des parties que la Communauté de Communes de Sélestat et les 10 communes listées plus-haut adhèrent à TEA afin de lui transférer leur compétence d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 19 septembre 2023, l'extension du périmètre de TEA à la Communauté de Communes de Sélestat et aux communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Wittenheim ;

le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion à TEA de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Wittenheim.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Wittenheim et demande à Madame la Préfète du Bas-Rhin et Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant le périmètre de TEA.

Territoire Energie Alsace : Rapport annuel d'activité 2022 (2023-20)

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de Territoire Energie d'Alsace de présenter pour l'exercice 2022 un rapport d'activité.

Il appartient à chaque Maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Brigade Verte

Monsieur le Maire informe le conseil des différentes interventions effectuées par la Brigade Verte sur le ban de Steinsoultz.

Divers

Rencontre le samedi 21 octobre chez M. et Mme KETTELA en présence de M. KREUTTER Patrick représentant M. KREUTTER Pierre. Suite à l'échange il est décidé de nettoyer une zone contiguë aux deux propriétés d'une largeur de 2 mètres et de couper les arbres dangereux pour les époux KETTELA.

Rencontre avec l'Établissement Public Foncier avec son directeur M. GAUGLER afin de planifier d'éventuelles acquisitions foncières.

Monsieur le maire fait un résumé du dernier conseil de la CCS concernant le point de la ZAC et indique s'être abstenu au vote n'ayant pas les éléments nécessaires pour un bon jugement de la demande.

Madame SCHREIBER s'est rendue à la réunion du Syndicat de l'ILL et indique une augmentation de la participation par habitant qui s'élève à 2.25 € soit une augmentation de 5%.

M. BRAND Cédric s'est rendu à l'invitation de la CCS concernant la problématique de l'assainissement de l'ancienne Com Com ILL et GERSBACH. Les habitants non reliés au séparatif seront invités à le faire, si toutefois cela ne devrait pas se faire, la CCS se verrait infliger une amende qui aura forcément une répercussion sur le service.

Le repas des Aînés offert par la mairie traditionnellement à la période de Noël est désormais un repas printanier.

Celui-ci est prévu le dimanche 17 mars.

Il n'y aura pas de panier garni en cette fin d'année.



Rappel du bon citoyen

Les **travaux** de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

les samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Repos pour les oreilles les dimanches et jours fériés !



Point sur les **boîtes aux lettres** :

une boîte individuelle doit avoir son entrée de courrier (fenêtre d'introduction) entre 0.70 m et 1.70 m du sol.

La Poste exige que les boîtes aux lettres soient installées « à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique »

Pour les bâtiments d'habitation construits après 1979, vous avez l'obligation d'inscrire votre nom de famille (le prénom est facultatif) comme le numéro de l'habitation. C'est en outre un devoir de citoyen.

Saviez-vous que...

des agents très compétents de **France Services** vous accueillent à Ferrette, pour vous accompagner lors de diverses démarches administratives du quotidien. Si vous éprouvez des difficultés à traiter des dossiers un peu compliqués, n'hésitez pas à vous rendre à l'Espace Robelin.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



VOS SERVICES À FERRETTE

France Services Ferrette
Espace Robelin, 5 rue du colonel Robelin
68 480 Ferrette

Tél : 03 67 24 68 04
Mél : ferrette@france-services.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	8h - 12h	13h - 16h
Mardi :	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi :	8h - 12h	
Jeudi :	9h - 12h	
Vendredi :		13h - 17h

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Des conseillers du numérique sont également présents pour vous guider dans l'utilisation des nouveaux moyens de communication devenus incontournables.

Apprendre à



Savoir réaliser mes démarches en ligne



Accompagner mon enfant sur l'ordinateur



Utiliser une boîte mail



Echanger avec mes proches



A travers des cours individuels et d'ateliers collectifs, le conseiller numérique vous amène vers l'autonomie dans l'usage de votre ordinateur, de votre tablette et de votre smartphone.

Permanences :

A la Maison France Services de Ferrette

Lundi : 8h - 12h
13h - 16h

Mardi : 9h - 12h
14h - 17h

Mercredi : 8h - 12h
13h - 17h

A la Mairie de Hirsingue

Vendredi : 14h - 17h

Contact :

Téléphone : 07.56.32.04.30

Courriel : cnfs@ferrette.fr

Ateliers Collectifs les jeudi de 10h à 12h à l'Espace Robelin de Ferrette
Programme disponible sur ferrette.fr, à la Maison France Services ou en Mairie

POURQUOI ALLER VOIR UN CONSEILLER NUMERIQUE ?

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite faciliter mon quotidien à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.conseiller-numerique.gouv.fr

www.ferrette.fr

Ou en contactant le conseiller numérique

Financé par



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

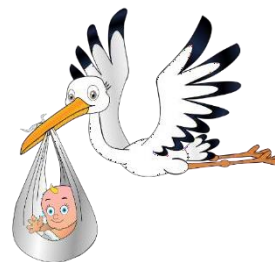


Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Etat Civil

Nous sommes heureux d'accueillir

- Elio Wagner, fils de Camille Susselin et Jean-Bernard Wagner, né le 27/11/2023



Grands anniversaires à célébrer en 2024

- 95 ans
 - Roger Keppi né le 15 mai
- 90 ans
 - Lucien Banholzer né le 5 février
 - François Mislin né le 25 septembre
- 85 ans
 - Claude Kettela né le 1^{er} octobre
- 80 ans
 - Monique Haas née le 26 février
 - Claudine Zimmermann née le 14 juin
 - Françoise Kettela née le 7 août
 - Marie-France Brand née le 23 août
 - Roland Choffart né le 25 septembre
- 75 ans
 - Geneviève Kreutter née le 18 janvier
 - Jean-Paul Veteau né le 21 janvier
 - Danièle Bader née le 26 janvier
 - Marie-France Muller née le 5 février
 - Clément Litzler né le 5 mars
 - Marie Marcelle Gerst née le 4 mai
 - Marie Veteau née le 6 juillet
 - Marie-Thérèse Mislin née le 8 novembre
 - Bernard Jermann né le 13 novembre



Nos sincères condoléances aux familles de

- Schmitter Viviane le 10 août 2023 (62 ans)
- Scholler Jean-Michel, le 9 décembre 2023 (60 ans)



Remerciements

un grand MERCI à la compagnie de théâtre [Mich'Min](#) de Riespach qui s'est produite fin juin à la salle communale.

120 spectateurs ont assisté à la pièce. Généreusement, une partie de la recette (entrées et boissons) a été remise au comité des fêtes pour la cagnotte 2023 de la [Steinsoultzoise](#).

La troupe foulera sans doute les planches de Steinsoultz en 2024 .



Les exposants du [Salon du Shopping et du Bien-Être](#) qui s'est déroulé le 5 février ont également versé une partie de leurs bénéfices la [Steinsoultzoise](#).

Une vingtaine d'exposants présentent leurs produits à la salle communale dans une ambiance bon enfant. Une petite restauration est possible sur place (traditionnellement de la soupe maison et saucisses)

La date est bloquée en 2024 pour le dimanche 4 février. Venez nombreux !

Le [CFCA](#) Centre Fiduciaire Et Comptable D'Alsace Altkirch a ouvert son stand lors de la Sainte Catherine aux membres de la [Steinsoultzoise](#) et a largement contribué au succès de la journée. Toute l'équipe du CFCA était présente. Les 50 sachets de Bredalas confectionnés par les employés sont partis en un rien de temps. Les viennoises et les boissons chaudes ont réchauffé les passants.

L'appel aux dons a été un franc succès.

Nous remercions tout particulièrement Valérie Faffa, la dirigeante du cabinet, pour son dynamisme et son sourire, elle est à l'initiative de cette action.



Tous ces dons seront reversés à l'association *Vivre demain* du service de radiothérapie et d'oncologie du centre hospitalier de Mulhouse.

Animations et vœux des associations

Succès assuré au marché de Noël de Lécousse



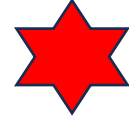
Les bretons n'ont fait qu'une bouchée de nos bredalas et flammkueche !



Invité par la mairie, le Saint Nicolas a intrigué les enfants. Bienveillant, il leur a offert des livres et le goûter de manalas, chocolat et mandarines s'est déroulé dans la bonne humeur



Les jeunes du Conseil des jeunes de Steinsoultz et leurs accompagnants vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé lors de leur passage pour la traditionnelle vente de Noël.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année, une année 2024 remplie de douceur, d'amour et une bonne santé pour profiter de ce que la vie offre de meilleur !





*Noël, c'est le bonheur, les surprises, la douceur, les gourmandises
Mais c'est surtout le moment de penser aux personnes qui nous sont chères
La fête est bien plus belle quand chacun est heureux
Quand brille une étincelle au fond de tous les yeux*

*Que cette nouvelle année 2024 soit pour vous et vos proches remplie de Paix, de Sérénité,
d'une parfaite santé mais aussi remplie de moments forts, passionnants et de bonnes
surprises*

*Tout comme l'étoile dorée qui illumine votre sapin, les membres et moi-même,
souhaitons qu'elle vous éclaire et inonde votre vie de lumière.
Nous vous remercions pour votre soutien à nos différentes manifestations et nous vous
souhaitons une merveilleuse année 2024*

*Pascal BOURDIN
Président de Loisirs et Animations Steinsoultz*





A l'aube de l'année 2024, Le Président et les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers tiennent à remercier la population pour l'accueil et la générosité lors de leur passage des calendriers ; ainsi que notre manifestation de 2023.

Par la même-occasion, **[l'Amicale des Sapeurs-Pompiers](#)** vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux de Bonne Année 2024.

Les Amis Retraités de Steinsoultz

Les Amis retraités de Steinsoultz

En cette période festive, le Président, le Comité et les membres de l'association des Amis retraités de notre belle commune vous adressent leurs vœux les plus sincères. Que la magie des fêtes illumine vos cœurs de bonheur, de paix et d'amour.

Puissent ces moments précieux en famille et entre amis vous apporter joie et réconfort et que la nouvelle année soit porteuse de projets inspirants et de rêves réalisés.

*Joyeuses fêtes à tous,
Le président : Jean-Louis Blind*



Le Conseil de Fabrique

Le Père Sébastien et le conseil de Fabrique remercient toutes les personnes qui les ont soutenues, et pour l'excellent accueil et générosité témoignée lors de la quête.

Que les Fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !





Le dimanche 17 décembre a eu lieu notre 3ème marché de Noël rassemblant 20 exposants qui ont fait découvrir leurs créations artisanales comme des accessoires pour bébés, enfants et adultes en tissus et laine, des bijoux et porte-clés, des décorations de Noël en macramé, verre et bois mais aussi des produits locaux tels que des savons, du miel, des terrines, du vin et de la pâtisserie.

Tout au long de la journée, des animations pour les enfants étaient proposées : lecture d'histoires de Noël, bricolage pour créer des décorations et un concours de dessin.

Afin de remporter l'un des lots offerts par les exposants, les visiteurs devaient trouver le nombre de boules présentes sur notre sapin.

Nous remercions l'ensemble des exposants et visiteurs présents lors de cette journée conviviale et ensoleillée, certains pour la première fois et d'autres depuis plusieurs années.

L'ensemble des membres de l'association Le Chalet des Familles vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre bourse aux vêtements en avril et notre marché de Noël en décembre !



Association « Sundgau - Burkina Faso »

L'EAU C'EST LA VIE



C'est avec ces deux photos de notre premier forage avec pompe solaire réalisé en 2023 que nous voulons souhaiter une bonne et heureuse Année 2024 à tous les Steinsoultzoises et Steinsoultzois.

Qu'elle puisse vous apporter paix, bonheur et sérénité, sentiments éminemment positifs dont nous avons tous besoin, ici dans notre beau pays de France ainsi qu'au Burkina Faso où nous avons décidé de continuer notre action humanitaire auprès des populations les plus démunies malgré les incertitudes qui pèsent sur ce pays. Pays, où plus que jamais, „*l'eau c'est la vie*“.

[“L'espoir est le pilier du monde.”](#) Proverbe africain

Fritz Goldschmidt, président

**AMICALE des DONNEURS de SANG
de STEINSOULTZ**

Chers amis de Steinsoultz,



2023 se termine à grands pas et nous sommes sous les feux de l'action pour les préparatifs de cette fin d'année.

A cette occasion, je tiens à dire un grand Merci à vous Donneurs, qui avez une fois de plus, au courant de cette année, offert un peu de votre temps, un peu de votre Sang... et qui avez rendu la Vie !

Le don bénévole de sang ne représente-t-il pas la plus significative expression de la Fraternité entre les êtres humains ?

La Solidarité n'a pas de frontières !

Je pense, que, malheureusement cela nous interpèle en cette période particulière et fragile...

Mais restons positifs, ouvrons nos coeurs et gardons espoir pour l'année à venir.

Merci aussi aux villageois qui nous soutiennent par leur présence et leur générosité.

A présent, je vous souhaite de douces et belles fêtes avec vos familles et amis.

„Güeta Rutsch“ pour 2024 !

Petite citation : l'espoir c'est ce petit oiseau qui se perche sur notre âme,
qui chante sans les paroles et qui ne se tait jamais.

(Emily Dickinson)

Bien affectueusement

Fabienne Keppi
Présidente ADS

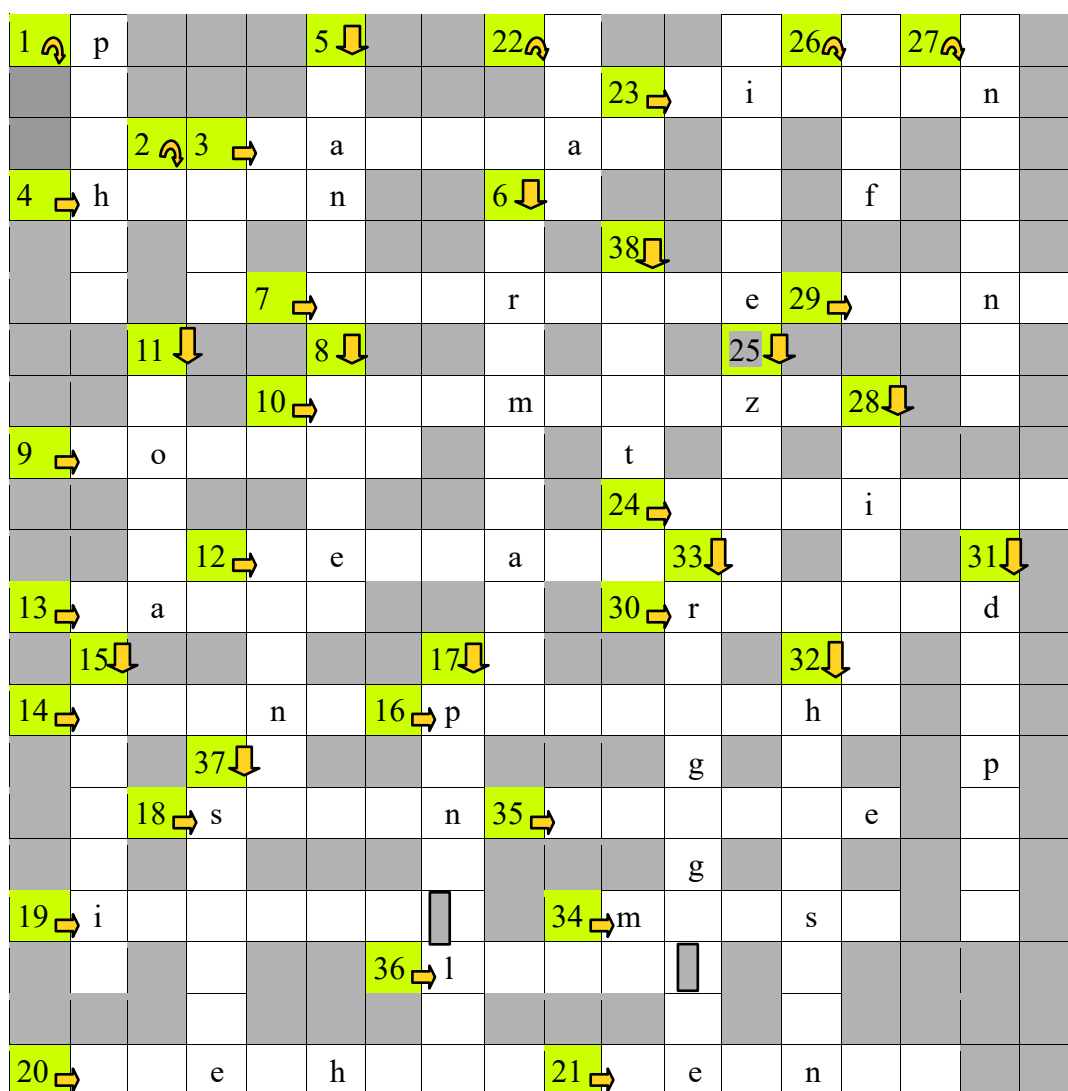
Dates de dons du sang à Steinsoultz en 2024 :

Jeudi 22 Février

Vendredi 11 Octobre



Animaux



- 1 petit serpent tacheté de nos terrariums. Indice : une série des années 70 : les monty
- 2 rongeur qui colonise les égouts
- 3 malmené et tué dans l'arène pour le spectacle
- 4 grand oiseau échassier gris qui aime la pêche
- 5 ourson noir et blanc de chine
- 6 proche du chameau, je n'ai qu'une seule bosse
- 7 gros oiseau d'Afrique, ne vole pas mais court vite
- 8 ami le plus fidèle de l'homme
- 9 petit insecte noir, je pond mes œufs dans les aliments
- 10 primate proche de l'homme, rôle de Chita dans Tarzan
- 11 petit ourson grimpeur d'Australie
- 12 félin d'Afrique, peau tachetée, voisin de la panthère
- 13 proche du lièvre, passe souvent ma vie dans un clapier
- 14 on m'aime bien parce que je tire le traîneau du Père Noël
- 15 ma nageoire dorsale à la surface de l'eau fait fuir le baigneur
- 16 petit oiseau coloré, souvent en cage avec un bec crochu
- 17 maudit, parce que j'aurais transmis le Covid à l'homme
- 18 passereau jaune ou vert, mon nom fait penser à la sérénité
- 19 reptile tropical domesticable à l'aspect d'un grand lézard
- 20 d'Afrique ou Asie, j'ai de grandes oreilles et 2 défenses
- 21 renard des sables aux grandes oreilles pointues
- 22 grand cerf nordique aux bois aplatis en éventail
- 23 oiseau voyageur pour transporter des messages
- 24 insecte, je butine et transforme le pollen,
- 25 âne d'Afrique au manteau à rayures noires et blanches
- 26 avec mes cornes ramifiées, je brame dans nos forêts
- 27 boa non venimeux, je suis le plus gros serpent tropical
- 28 mollusque rouge ou noir sans coquille, j'adore la salade
- 29 félin sauvage de nos contrées, ressemble à un gros chat
- 30 chasseur rusé, le corbeau à lâcher son fromage dans la fable
- 31 flipper dans la série télé, j'accompagne les bateaux en mer
- 32 petit mammifère au corps recouvert de piquants
- 33 oiseau familier de nos jardins, au corps orange foncé
- 34 grand mammifère marin, aux grandes défenses d'ivoire
- 35 familièrement biquette, on transforme mon lait en fromage
- 36 j'aurai bien dévoré les 3 p'tis cochons et le petit chaperon rouge
- 37 petit rongeur gris, je danse quand le chat est parti

Charades

- mon 1. est l'opposé de l'amateur
- mon 2. est le millième du kilo
- mon 3. n'est pas brillant mais terne
- mon 4. se compose de 3600 secondes

mon tout est un système qui commande le déroulement d'une série d'opérations d'une machine ou d'un spectacle.

- ma 1. provoque des inondations
- mon 2. est le dieu nordique du tonnerre
- mon 3. est le contraire de prend
- mon 4. est souvent étoilé la nuit

mon tout est un phénomène météorologique.

- mon 1. est une erreur
- mon 2. me permet de voir
- mon 3. est une couleur entre l'orange et le rouge
- mon 4. est l'opposé de rapide

mon tout est un véhicule pour handicapé

Rébus

dicton



recommandation



les 10 différences



Un poème de M.Steininger

(Text: © die-persönliche-note.de – 2016)

Ich wünsche dir für diesen Advent
einen Engel, der deinen Namen kennt.
Einen Engel, der schützend hinter dir steht
und dich hält, wenn der Winterwind stärker weht.

Einen Engel, der deine Welt heller macht
und der über dich und dein Leben wacht.
Einen Engel, der deine Träume versteht
und der schützend an deiner Seite geht.

Einen Engel, der dir Mut und Freude bringt
und der leise für dich ein Weihnachtslied singt.
Einen Engel, der merkt, wenn du müde bist,
der aufpasst, dass du dich selbst nicht vergisst.

Einen Engel, der dir Zeit zum Ausruhen schenkt,
der weiß, was dir gut tut und der an dich denkt.
Ich wünsche dir für diesen Advent
einen Engel, der deinen Namen kennt.

Und möge dich zu allen Zeiten
auch im neuen Jahr dieser Engel begleiten!



Dictons

Parfois c'est l'espoir qui nous fait sourire...
D'autres fois, c'est le sourire qui nous donne espoir
Franck Nicolas

Je ne perds jamais : soit je gagne, soit j'apprends.
Nelson Mandela

La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes
à la pensée
Platon

Tourne-toi vers le soleil et l'ombre sera derrière toi.
Proverbe Maori



Muffins imbibés au citron

pour 10 muffins

- 2 jaunes d'œuf bien battus
- 2 blancs d'œuf
- 115 g de beurre ramolli
- 115 g de sucre
- 110 g de farine
- 1 c. à café de levure
- ¼ c. à café de sel
- ½ jus de citron
- 1 c. à café de zeste de citron

Pour la finition :

- ½ jus de citron
- quelques c. à soupe de sucre glace

Préchauffer le four à 180°C et beurrer les moules à muffins (étape inutile pour les moules flexibles). Mélanger la farine, la levure et le sel dans un grand bol ou saladier. Former un puits.



Dans un deuxième récipient, mélanger le beurre, le sucre et les jaunes d'œufs, un ½ jus de citron et le zeste. Incorporer à la farine. Mélanger brièvement la pâte qui doit garder un aspect grumeleux.

Monter les blancs d'œufs en neige très ferme, puis les ajouter délicatement à la pâte.

A l'aide d'une cuillère, remplir les moules de pâte au 2/3 et faire cuire 20 à 25 minutes.

Ajouter quelques cuillères de sucre glace, selon votre goût, au deuxième ½ jus de citron. Au sortir du four, verser 2 c. à soupe du jus de citron sucré sur chaque muffin.

Laissez refroidir 5 minutes puis démouler sur une grille.



Zutaten : Teig

- 2 geschlagene Eigelb
- 2 Eiweiss
- 115 gr. Weiche Butter
- 115 gr. Zucker
- 110 gr. Mehl
- 1 Kaffeelöffel Hefe
- ¼ Kaffeelöffel Salz
- ½ Zitronensaft
- 1 Kaffeelöffel geriebene Zitronenschale

Zutaten : Glasur

- ½ Zitronensaft
- 3 Suppenlöffel Glasur Zucker

Backofen vorheizen auf 180Grad und Backbleche mit Butter einfetten,

Im Gefäss 1 : Mehl, Salz und Hefe gut mischen und ein Brunnen bilden

Im Gefäss 2: weiche Butter, Zucker, geschlagene Eigelb, ½ Zitronensaft und geriebene Zitronenschale gut mischen

Dann Inhalt 2 zu Inhalt 1 geben und mischen, der Teig sollte ein wenig grümmelig bleiben.

Das Eiweis zu festen Schnee schlagen und dann langsam und sorgfältig in den Teig rühren

Jetzt die Muffin Backbleche mit einem Löffel zu 2/3 füllen und 20 bis 25 Minuten backen lassen.

Während der Backzeit, die Glasur vorbereiten in dem Sie die 3 Suppenlöffel Glasurzucker mit dem ½ Zitronensaft mischen,

Beim entnehmen der Bleche aus dem Ofen sofort die Muffin's mit der Glasur übergießen.

Nach 5 Minuten ruhezeit, die Muffin's aus dem Blech nehmen und auf einem Gitter trocknen lassen



Calendrier prévisionnel des manifestations 2024

Evènements pouvant être sujet à changement

JANVIER

Dimanche 7 Vœux du Maire
Dimanche 14 AG *Sundgau Burkina Faso*
Samedi 20 AG *Comité des Fêtes*

FEVRIER

Dimanche 4 Salon du Shopping
Dimanche 11 Messe des malades
Jeudi 22 Don du sang à Steinsoultz
Samedi 24 Carnaval *Conseil des Jeunes*

MARS

Samedi 2 AG ADS
Dimanche 17 Repas des Aînés

AVRIL

Dimanche 7 Bourse aux vêtements
Assoc. Le Chalet des familles
Dimanche 14 Petit déjeuner printanier LAS
Dimanche 21 Marche printanière à confirmer

MAI

Dimanche 5 Repas asperges
Amicale Sapeurs-Pompiers
du 8 au 12 Jumelage séjour à Lécousse

JUIN

Dimanche 2 Fête-Dieu
Dimanche 9 Journée bretonne LAS
Samedi 15 Journée citoyenne

AOÛT

Dimanche 25 Couscous *Assoc. Burkina Faso*

SEPTEMBRE

début septembre Vente de brioches
au profit de l'APEI Sud Alsace
Dimanche 15 Activité LAS
mi-septembre Quête des *Donneurs de sang*

OCTOBRE

Samedi 5 Spack Owa ADS
Vendredi 11 Don du sang à Steinsoultz

NOVEMBRE

mi-novembre calendrier des Pompiers
Samedi 16 AG LAS

DECEMBRE

Dimanche 8 Fête patronale St Nicolas
Dimanche 15 Marché de Noël
Assoc. Le Chalet des familles



Mairie de Steinsoultz

10 rue de Jettingen

03 89 25 86 85

mairie@steinsoultz.net

Horaires d'ouverture : lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

_ Fermeture de la mairie pour congés d'hiver _
du 22 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclus

Communauté de Communes du Sundgau

Accueil Quartier Plessier à Altkirch

03 89 08 36 20

accueil@cc-sundgau.fr

Tri et déchets 0389 0836 24

bien-trier@cc-sundgau.fr



Conformément au cahier des charges des chasses communales, voici les prochaines dates des journées de chasse au grand gibier prévues sur le ban de Steinsoultz. Ces battues ont lieu par des traques sur des zones géographiques assez réduites. Ces zones sont définies le jour même en fonction du nombre de chasseurs présents :

27 et 28 décembre 2023

13 et 14 janvier 2024

27 et 28 janvier 2024